

Réf: Dossier N° 108883

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ELEVAGE LUMINEUX » en abrégé « SEL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouet juste derrière la clôture de l'aéroport., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ELEVAGE LUMINEUX » en abrégé « SEL »

Objet : La société a pour objet en cote d'Ivoire :

- Activités cynophiles
- Élevage, dressage et mise à disposition de chiens
- Vente de chiens
- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouet juste derrière la clôture de l'aéroport., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M KANGAH KOKORE ANICET CHARBEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04535 du 23/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22334/GTCA/RC/2022 du 23/05/2022

